



Bulletin communal de Colombier 1997

Sommaire

Mot du Maire	page : 3
Travaux réalisés en 1996	page : 4 et 5
Projets 1997	page : 6 et 7
Etat civil	page : 8
Informations diverses (Horaires d'ouverture Mairie et démarches administratives)	page : 8, 9 et 10
Calendrier des fêtes	page : 10
La gestion de la forêt communale	page : 11
Ecole source du Pilat	page : 12 et 13
OGEC, APEL	page : 14
Société de Chasse	page : 15
Amicale de Pétanque	page : 16
C.U.M.A.	page : 17
Société Civile Immobilière de Colombier	page : 18



Le mot du Maire

Ce bulletin a pour principal objectif de vous informer, il doit être un moyen de communication entre l'équipe des élus, les associations et les habitants de Colombier.

Cela fait maintenant dix-huit mois que l'équipe municipale est en place. Notre objectif est de gérer le patrimoine communal : bâtiments, chemins, cimetière, forêt...

Nous allons faire en sorte de le maintenir, voire même de l'améliorer.

Pour ce faire, nous avons une contrainte financière, avec un budget communal modeste où les principaux moyens financiers relèvent essentiellement des dotations de l'Etat, du Département, de la Région, de l'Europe, ainsi qu'aux revenus d'exploitation de la forêt communale et les impôts locaux, calculés en fonction des ressources de chacun.

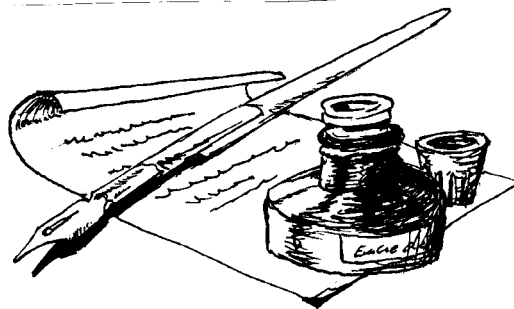
Nous avons deux projets importants : l'assainissement dont les travaux devraient débiter prochainement; le bâtiment communal dont le dossier d'avant projet sommaire a été présenté au conseil général pour demande de subventions.

Les problèmes existent, mais ils sont plus facile à supporter et à résoudre avec une équipe municipale soudée ou chacun a pris des responsabilités et les assume dans un esprit de justice et d'égalité.

J'achèverai en ayant une pensée pour les personnes âgées pour qui l'hiver, s'annonçant rigoureux, est une période difficile.

L'équipe municipale, la secrétaire de Mairie et moi-même vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année.

Auguste Combe



Travaux réalisés en 1996

Travaux d'investissement (pouvant donner lieu à récupération de la T.V.A., qui nous sera reversé dans 2 ans seulement)

Mur et barrière place de l'église :

Montant des travaux :

Marcon / Blachon , maçon	30365.00 F HT
Magnard Denis serrurier	22847.00 F HT
S SGREG bordure trottoir	4605.00 F HT
Subvention attendue du conseil général	45560.00 F
A charge pour la commune	12257.00 F

Monument Laurent Odouard : (travaux non terminés)

Montant des travaux :

Entreprise Briat (Lupé)	5250.00 F HT
Subvention du conseil général	4200.00 F
A charge pour la commune	1050.00 F

Panneau communal :

Montant des travaux :

Virieux	10198.00 F HT
Etude Parc du Pilat (à payer en 1997)	3000.00 F HT
Subvention Contrat de Pays	6349.00 F
A charge de la commune	6849.00 F

Matériel informatique

Avec la mise en place au premier janvier 1997 de nouvelle comptabilité M 14 pour notre budget, il était indispensable d'acquérir ce matériel.

Montant	37900.00 F HT
Subvention du Conseil Général	13265.00 F
A charge pour la commune	24635.00 F

Achat de compteurs d'eau

Montant	5085.65 F H T
---------	---------------



Travaux réalisés en fonctionnement
(ne donnant pas lieu à la récupération de T.V.A.)

Entretien de voirie et nettoyage des captages
Vallot J-Paul 4407.93 F TTC

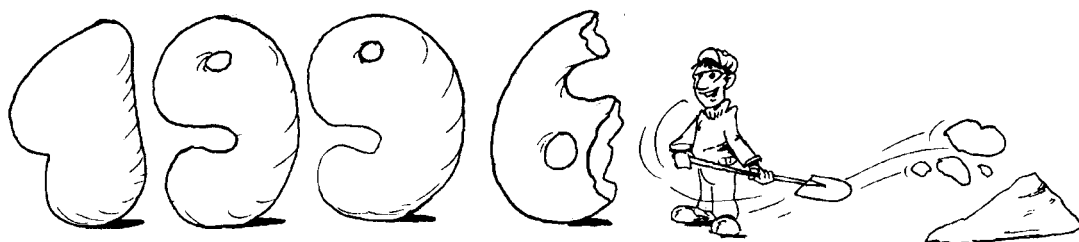
Réparations et entretien du réseau d'eau potable
Entreprise Cholton 9771.57 F TTC

Point à temps sur les chemins communaux :
SGREG + Pinault (location rouleau) 14318.16 F TTC
Achat de débroussaillant pour chemins communaux 1110.01 F TTC
Graviers ch. communaux (SGREG) 43883.81 F TTC

Entretien des fossés :
Borne André (Tarentaise) 11927.34 F TTC

Déneigement hiver 95/96
Souvignet Georges 27636.69 F TTC

Dégâts causés à l'installation électrique de l'église par la foudre :
Entreprise Bodet 15372.88 F TTC
Electricité Sagnimorte Bernard 2187.93 F TTC



Prévisions de travaux pour 1997

Assainissement :

Les sociétés "carrières foréziennes" et S.N.T.P. de la Ricamarie ont été retenues pour exécuter ces travaux, qui devraient démarrer prochainement.

Devis estimatif :	1947690.00 F TTC
Subvention conseil général Loire	961000.00 F
Subvention Agence de l'eau	181000.00 F
Emprunts	755690.00 F

dont 473000.00 F pour les travaux (long terme)
et 332690 F pour la T.V.A.(court terme)

Piste Forestière de Vernollon

L'arrêté de subvention vient d'être obtenu dans le cadre du dossier d'élargissement de la route forestière de Vernollon .La réalisation devrait intervenir vers le milieu de l'année 1997.

Montant du projet	442000.00 F TTC
Subvention FFN	183500.00 F
Subvention département	55050.00 F
Subvention Contrat Développement économique crédits région	10500.00 F
Participations propriétaires et emprunt T.V.A.	192950.00 F

Projet aménagement de la mairie

L'avant projet sommaire a été présenté pour 1997 au conseil général de la Loire pour demande de subvention.

Devis estimatif des travaux : 491642.00 F HT

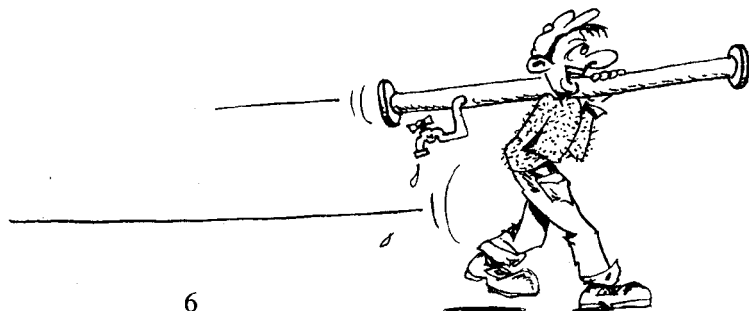
Il serait bon que ces travaux s'échelonne sur plusieurs tranches, afin de faciliter le travail du secrétariat.

Travaux voirie 1997

Une demande de subvention au Conseil Général. de la Loire a été faite pour le revêtement des chemins suivants :

"Les fougères", "le Sauzet"- ferme "Girodet", Gouttagout", Vernellon"./

Coût estimatif : 195500.00 F



programme Voirie (amendes de police) 1997

déviation du hameau du "Mas de Cheval"

Une demande de subvention a été déposée au conseil Général de la Loire pour un devis estimatif de 100750.00 F HT.

Ces travaux sont sous réserve de l'accord de subvention et des riverains concernés.

Achat photocopieur

De part la vétusté de l'ancien photocopieur, l'achat d'un appareil neuf était indispensable. Celui-ci a été livré en 1996 et sera réglé sur le budget 1997.

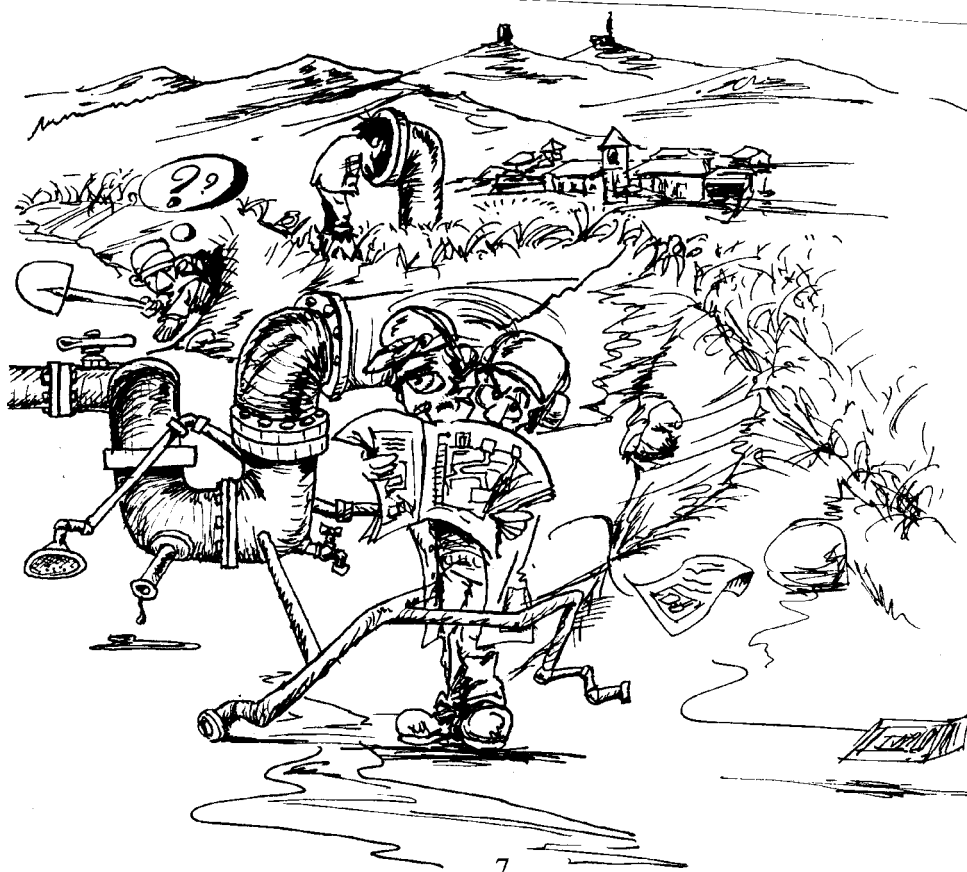
Coût : 12900.00 F HT

Paratonnerres

Suite à un gros orage qui a occasionné d'importants dégâts à l'installation électrique de l'église, nous sommes dans l'obligation de faire installer un paratonnerre sur le clocher. Un devis estimatif d'un montant de 18000.00 F HT sera présenté conseil général de la Loire , pour demande de subvention.

Rénovation de la Croix du Bourg et du portail du cimetière

Un devis va être demandé pour la réfection de la croix située au centre du village, et la réparation du portail du cimetière.



Echos de l'école "source du Pilat"

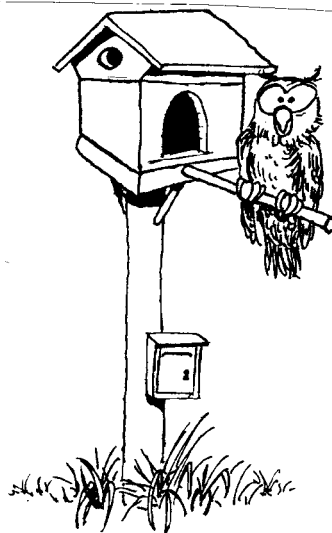
Nous avons connus les joies de deux jours de classe découverte en octobre.

De la visite du zoo de Saint-Martin-la-Plaine à celle du musée d'art Moderne, en passant par la fabrication du jus de pomme, que de moments riches d'ouverture, d'intérêt et d'amitié !...

Le journal réalisé par les CE et CM en donne un aperçu détaillé.

Notre souci de l'environnement nous a fourni l'occasion de travailler avec le C.O.N.I.B. (Centre d'Observation de la Nature de l'Île du Beurre). Deux animateurs ont sensibilisé les enfants aux rapaces nocturnes du Parc du Pilat. L'exposition de 40 panneaux mise à disposition par le C.O.N.I.B. a permis aux visiteurs de parfaire leurs connaissances dans ce domaine. Les enfants ont pu monter et installer un nichoir à chouette chevêche dans la commune avec l'aide de Lionel et de Philippe. Souhaitons que ces oiseaux bien utiles trouvent la bonne direction. Mais n'approchons pas du nichoir pour ne pas les effrayer !

Si notre directrice, Mme Galipaud est absente pour plusieurs mois, c'est parce qu'elle a eu la joie d'adopter Aubin et Eloi, venus du Brésil. Nous nous réjouissons avec elle et lui souhaitons beaucoup de bonheur.



Voici deux extraits du journal des enfants.

Le Musée d'art moderne

L'après-midi du 11 octobre, nous sommes allés au Musée d'art Moderne.

Patrick nous a guidés et nous a montré des volumes, car cette année, ce sera le sujet à étudier avec lui. Patrick nous a montré la sculpture de César. Ce dernier de vieux morceaux de voitures et a demandé à un monsieur de compresser ces bouts de ferrailles : il a choisi la forme de sa sculpture. Ensuite, nous avons vu un autre volume : une énorme bibliothèque avec des livres mangés par des rats.

La gestion de la forêt communale

La commune de Colombier possède environ trente trois hectares de "communaux" constitués par diverses essences, en majorité de sapins pectinés qui ont été soit plantés, soit qui ont poussés naturellement. On y trouve également du pin sylvestre, du hêtre, de l'épicéa. Il y a aussi une surface improductive importante constituée de "Chirats" sur le haut de la parcelle au sud-est de la chapelle de St Sabin.

Afin de faciliter le repérage , l'exploitation et l'entretien de ce patrimoine, il sera procédé prochainement au découpage des communaux en une dizaine de lots qui seront matérialisés par des numéros à la peinture.

Lors des récentes coupes qui ont été effectués, nous avons eu la désagréable surprise de constater que les épicéas étaient atteints d'une maladie (arbres creux), ce qui a pour effet de réduire ces arbres à l'état de bois de chauffage médiocre. Il sera donc procédé en priorité à l'élimination de cette essence , de façon à remettre en valeur par une nouvelle plantation plus appropriée. Cette opération est d'ailleurs entamée et la partie qui vient d'être coupée sera replantée au printemps 97.

Le pin sylvestre semble aussi mal adapté et n'est pas de grande qualité. On note un dépérissement de la plupart des sujets. Son élimination progressive est également envisagée pour permettre le remplacement par des essences plus productives et de qualité supérieure (douglas , mélèzes, etc...).

Les feuillus constituent une infime partie des communaux, ils sont répartis un peu partout sur le territoire, il s'agit de taillis de hêtres et de quelques bouleaux qui ne peuvent être utilisés qu'en bois de chauffage .Si des personnes étaient intéressées par des lots de bois de chauffage, il leur suffit de prendre contact avec la mairie.

Certaines parcelles sont situées un peu à l'écart, il s'agit d'anciennes pâtures marécageuses vouées à l'abandon. Il sera procédé à leur nettoyage et à leur mise en valeur par une plantation appropriée.

Malgré l'effondrement des cours des bois, il n'en est pas moins vrai que ce patrimoine représente une valeur sûre, et tout forestier sait bien que dans ce domaine, on doit oeuvrer pour les générations futures. Aussi, nous nous attachons à poursuivre la tâche de nos aînés...

Aussi, ayons à coeur, au cours de nos promenades de respecter cette nature qui peut être à la fois capricieuse, exigeante, mais aussi source de richesses...

Recettes des coupes de bois pour 1996 :
Achats de plants



41569 F
791 F



Puis, nous avons vu une boule de Bernard Pagès. Il a pris des bouts de poteaux électriques et les a attachés avec des chambres à air. Nous avons admiré la cabane éclatée de Daniel Buren. Les morceaux manquants de la cabane étaient appliqués contre les murs. Cette cabane était uniquement destinée au Musée de Saint-Etienne. Elle en occupe le centre.

Virginie et Laëtitia

Le jus de pomme

Nous avons rencontré les propriétaires qui nous ont expliqué leur travail. Ils commencent à 7 heures du matin et finissent à 5 heure 30 le soir. Nous sommes rentrés dans l'atelier, et nous avons vu les machines. La broyeuse réduit les pommes en compote. Celle-ci tombe sur une toile. Quand la toile est pleine, ils la replie et en mettent une autre. Lorsqu'il y a 7 ou 8 toiles les unes sur les autres, ils retournent le plateau et pressent le jus qui tombe dans une caisse, puis va dans la première cuve et se repose une nuit. Il passe à travers 4 filtres avant d'aller dans la deuxième cuve. Ensuite, le jus est pasteurisé et chauffé à 80 degrés, puis, il est mis en bouteilles. Celles-ci suivent un tapis roulant. Au bout de la chaîne, une personne, avec des gants, prend les bouteilles et les dépose dans une caisse.

Marina et Fabien



O.G.E.C. A.P.E.L.

De Colombier

Message des parents d'élèves

Chaque année, les parents d'élèves "retroussent leurs manches" pour l'organisation de la Belote, de la choucroute et de la soupe aux choux au profit de l'école.

Ils sont toujours là, en collaboration avec la chasse et l'amicale de pétanque, pour l'organisation de la fête inter-sociétés.

On les retrouve encore pour l'organisation de la fête d'été.

Cette fête d'été, c'est la fête du village, elle est là pour nous retrouver tous, dans la joie et la convivialité. De 7 à 77 ans, c'est notre Kermesse.

Le rapport de cette fête se partage en trois, soit :

1/3 pour l'école.

1/3 pour la société civile immobilière.

1/3 à la paroisse.

C'est pour cela que les Parents souhaitent une forte participation de tous les habitants, afin d'organiser au mieux cette fête.

Après avoir rangé les râtaux, ou à la sortie du boulot, toutes les bonnes volontés seront acceptées.

Afin que cette fête puisse encore nous faire passer une agréable journées durant de nombreuses années,

**une rencontre est fixée le 07 mars 1997 à 20 heures
à la salle des fêtes.**

Cette année, les Parents comptent sur les Croquants.

Le président de l'O.G.E.C.

Le président de l'A.P.E.L.



Société de chasse

Composition du bureau :

Président : Vallot Jean-Paul

Vice-président : Berne Georges

Secrétaire : Mathevet Roger

Trésorier : Martel Serge

Membres : Blachon Roger, Mathevet Joseph, Magnolon Alain, Cellard Michel.

Au seuil de cette saison de chasse 1996, il semble que le bilan soit globalement positif malgré les chutes de neige précoces qui ont devancé la fermeture du lièvre. Ce dernier s'est révélé en nombre assez important sur notre territoire, ceci semble être dû à la fois à la diversité du terrain et à une bonne régulation des nuisibles.

Chez bon nombre de sociétés voisines bien moins loties que nous, il a été constaté une diminution du "cheptel lièvre", aussi la fédération a décidé de proposer la mise en place d'un plan de gestion lièvre. Celui-ci, après avoir été présenté par le président à l'Assemblée Générale a été approuvé par une large majorité dans un souci de conserver encore plus longtemps cette chasse exceptionnelle.

Comme beaucoup d'autres choses, la chasse a changé, ce n'est plus la chasse d'antan, certains s'en réjouissent, d'autres le déplorent...Toujours est-il que la pratique de ce sport demande de plus en plus un esprit d'équipe, qui en définitive apporterait un plaisir optimum dans le cadre des chasses en battues (sanglier, chevreuil).Cet esprit d'équipe a une grande importance pour le bon déroulement de ces battues à plusieurs niveaux, et particulièrement la sécurité, compte tenu des projectiles utilisés.

Les recettes acquises tout au long de l'année par le concours de belote, la marche inter-sociétés, le tir aux pigeons et les cartes de chasse servent au repeuplement du gibier, à savoir pour l'année 1997 : 6 trios de lièvres.

Cet argent servira aussi à acquérir du matériel pour la nouvelle équipe de piégeurs agréés.

Comme chaque année désormais et suite au succès de cette initiative, le repas de chasse est reconduit, repas auquel seront conviés tous les chasseurs, propriétaires et habitants de Colombier. A l'heure où sont imprimés ces lignes, la date de ce repas n'est pas encore fixée , elle sera largement diffusée en temps opportun.

Un de nos souhaits les plus cher serait d'accueillir chaque année quelques nouveaux chasseurs , afin de perpétuer une tradition qui nous est chère et qui alimente tant de passion.

Les chasseurs sont heureux de profiter de l'occasion qui leur est donnée par le biais de ce bulletin, pour souhaiter à tous les habitants de Colombier une bonne et heureuse année 1997.



Amicale de Pétanque

(créée en 1984)

Le bureau se compose de

Président : Berne Georges
Vice président : Oriol Michel
Trésorier : Cellard Michel
Adjoint : Sagnimorte Bernard
Secrétaire : Oriol Philippe
Adjoint : Vallot Jean-Paul

Membres : Caillet Raymond, Degraix Joël, Desseux Pascal, Guillermaid Eric, Facchinetti Umberto.

Changements dans le bureau : Cellard Michel remplace Desseux Pascal comme trésorier et Guillermaid Eric à la place de Couturier Roland (démissionnaire).

Il y a 57 adhérents pour 1996

Les manifestations organisées dans l'année :

- Le réveillon de la Saint-Sylvestre à l'Oeillon
- Un concours de belote
- Une marche pour la fête inter-sociétés
- Une rencontre de pétanque avec Saint-Julien, dont la coupe a été remportée par Colombier pour la troisième année consécutive !!!
- Un voyage à Toulon
- Un concours de pétanque
- Une matinée boudin avec une exposition de matériel

Le secrétaire



CUMA de Colombier

Lors de l'assemblée générale en mai 1996, M Lachal René a succédé à M Combe Auguste à la présidence de la CUMA.

Celui-ci, avec d'autres agriculteurs de la commune ont créé cette CUMA en 1983 grâce à son dynamisme et au fait qu'il ai su s'entourer de personnes de qualité.

Il a su gérer cette coopérative au mieux, si bien que bon nombres d'agriculteurs de la commune de Graix se sont joint à nous pour l'utilisation de certains matériels. C'est pour cela que nous avons sollicité la présence d'un agriculteur de Graix au sein du Bureau.

Pour cette entreprise qu'il a mené à bien pendant 13 ans, nous remercions Auguste Combe et lui souhaitons autant de succès dans la lourde tâche de Maire de notre commune.

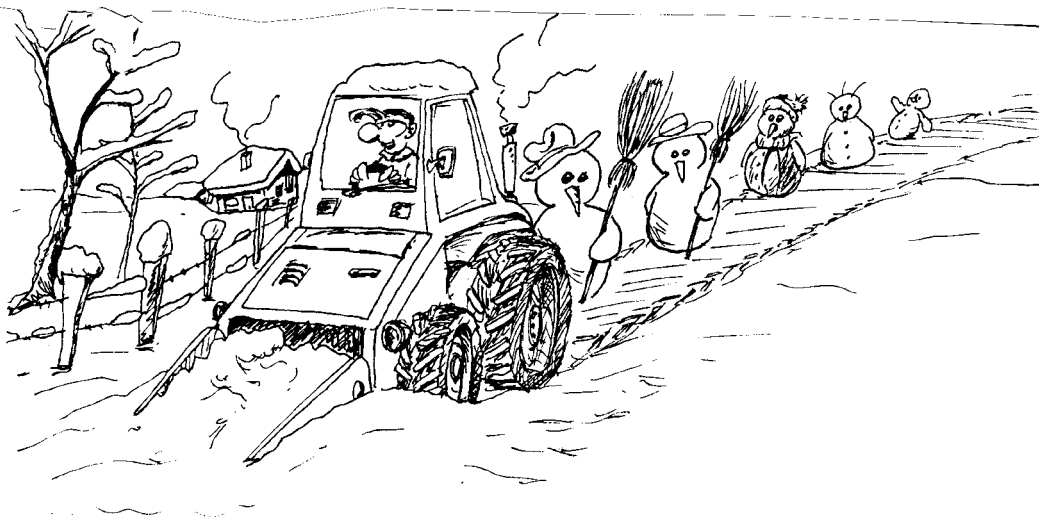
Nous profitons de l'occasion pour féliciter tous les adhérents pour la bonne utilisation du matériel et leur ponctualité pour le règlement des factures (il faut continuer !).

Nous restons à votre disposition pour tous problèmes éventuels ou suggestions pour l'achat de nouvel équipement.

composition du nouveau bureau

Président :	René Lachal
Vice-président	Mathevet Roger
Trésorier	Oriol Bernard
Secrétaire	Gache Régis

Membre : Vallot P, Berlier J, Combe A, Linossier P, Jamet JC.



Société Civile Immobilière de Colombier

Comme vous le savez, la société immobilière de Colombier est la propriétaire des bâtiments de l'école.

L'année 1996 a été essentiellement marquée par la poursuite du désendettement avec un remboursement de 47.000 F. Elle a ramené la dette à 240.048 F.

Les travaux d'entretien ont été limités au strict indispensable :

- * Achat de peinture pour portail et volets (le travail a été bénévole)
 - * Renforcement pour deux pannes de la toiture au-dessus de la buvette qui se déformaient dangereusement
 - * Scellement des tuiles au-dessus du portail d'entrée
- Dépenses totales : 6607,65 F TTC

Les moyens financiers de la société résultent des loyers (OGEC, Religieuses, Fermage), à ce titre, elle a perçu en 1996 : 41156,20 F.

Le reste des besoins a été couvert par l'excédent 1995.

Au 31 décembre 1996, il reste en caisse 3365 F.

André Lachal

